

MERCREDI 13 OCTOBRE 2010

## PROGRAMME DES ARTISANS UNIS

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est un établissement public qui représente les intérêts supérieurs et généraux de l'artisanat martiniquais. Depuis 2008 la chambre de métiers et de l'Artisanat s'est positionnée dans un processus de modernisation et d'ouverture. Sa certification iso 9001 obtenue en 2009 a traduit la volonté des artisans et des organisations professionnelles de se positionner sur des schémas d'excellence. Actuellement les Artisans sont beaucoup plus entendus par les grandes institutions et systématiquement, la chambre de métiers et de l'Artisanat émet un avis et se manifeste sur les sujets de société. Toutefois, elle doit poursuivre les travaux déjà engagés et proposer avec une nouvelle équipe dynamique des solutions pour sortir du marasme économique que connaît la Martinique. La liste »Les ARTISANS UNIS « propose dans ce sens **cinq** mesures :

### 1. Regrouper les Artisans

- Création de **coopérative d'artisans** (achats, productions, ventes), pour l'accessibilité aux marchés publics, privés et pour l'organisation de filières. L'objectif est de satisfaire les besoins locaux avec des produits et services de qualité pouvant tendre à l'exportation.
- Sous l'impulsion des collectivités locales, création de **villages artisanaux** structurés montrant le savoir faire artisanal, tout en étant des vitrines touristiques permanentes servant d'outils de promotion de la Martinique.
- Soutien aux **salons** innovants répondant aux besoins des filières reconnues et agréées.
- Organisation tous les deux ans d'une foire caribéenne favorisant les échanges entre artisans, population et autres...
- Réservation d'espaces dédiés aux artisans sur toute la Martinique.
- Aide des **organisations professionnelles** dans leurs actions, en étant attentif à leurs propositions, et en développant des écoles de cadres permettant de répondre aux besoins de celles-ci.
- **Amélioration des conditions de vie des retraités de l'Artisanat.**

### 2. Développer les structures de Formation

- Création d'une **Université des Métiers**. L'objectif poursuivi étant la formation tout au long de la vie, et parallèlement permettre la création d'emploi en offrant aux **Artisans, aux demandeurs d'emploi, et aux travailleurs** des outils pour réussir professionnellement.
- Valorisation de l'apprentissage, en mettant en place un parcours de formation **personnalisé** pour les publics désirant se former aux métiers de l'artisanat pouvant déboucher sur des diplômes de niveau 1 comme **ingénieur** ou autres.
- Structuration des **métiers d'art**, secteur ayant un véritable potentiel et savoir faire reconnu **mondialement**.
- Familiarisation de tous les artisans en exercice à l'utilisation de **l'informatique** et de **l'Internet**.

### 3. Améliorer l'image de l'Artisan

- Accessibilité de l'artisan, souvent isolé, aux outils de développement en l'encadrant afin de favoriser la pérennité de son entreprise.  
« L'artisan est une entreprise **citoyenne, responsable** accueillant des jeunes en formation afin de favoriser la transmission d'un savoir faire».
- « L'artisan est un **acteur économique** de proximité »
- Formation de l'artisan aux enjeux **touristiques**.
- Médiatisation et **communication** régulière des avancés et événements du secteur artisanal.
- Actualisation régulière du site internet de la CMA en apportant les informations pratiques et événementielles.
- Accompagnement des porteurs de projets, et encadrement des entreprises existantes voulant se moderniser.
- Création d'émissions **télévisées** consacrées aux métiers de l'artisanat.
- Prendre en compte la compétence des artisans retraités et ceux proches de la retraite en leur permettant de transmettre leurs savoirs aux jeunes.

### 4. Adapter la fiscalité, le juridique, la législation à la réalité des entreprises artisanales et accompagnement des entreprises

- Application stricte des dispositifs réglementaires relatifs au **travail illégal**.
- Facilité de financement automatique des études de faisabilité des projets artisanaux (**étude de marché**).
- Création d'Index de **prix BT et TP** adaptés aux réalités économiques locales servant de références aux professions artisanales pour une meilleure gestion des marchés publics.
- L'accès pour les artisans au crédit à court et moyen terme avec des **taux préférentiels**, faciliter la relation de l'artisan avec son **banquier** par des accords de partenariats.
- Activation des **organismes de cautionnement** pour faciliter l'accès au crédit des artisans.
- Mise en place d'incitations financières ou fiscales au **regroupement** des professionnels de l'artisanat (coopératives, GIE, etc.).

### 5. Amplifier une dynamique de réseau des Chambres de Métiers des DOM

- La démarche qualité doit être amplifiée par les réseaux des chambres de métiers et de l'artisanat pour la reconnaissance de l'artisan.
- **Le redressement** de la Chambre de Métiers de la Martinique doit ouvrir un chantier permettant de mener une politique de **restructuration, d'innovation et de rigueur** dans différents domaines, accepté par tous.
- Les chambres de métiers des DOM doivent proposer une véritable **plate forme de services** aux artisans pour permettre les échanges avec nos voisins **caribéens**.

**Conscients du challenge, nous devons tirer l'artisanat vers le haut, pour qu'il soit la  
« PREMIERE ENTREPRISE DE LA MARTINIQUE »**

**VOTEZ POUR LA LISTE « ARTISANS UNIS » conduite par : Hervé LAUREOTE**